



Sammode



EU DECLARATION DE CONFORMITE

Je soussigné Yohann Bouvier, Responsable Qualité de la société **SAMMODE SA** située au 24 rue des Amandiers 75020 PARIS déclare que les produits:

80125004 - RIMBAUD GR 133 B2C PROV B 700 CL1 PY MR SUSP

sont conformes aux exigences réglementaires suivantes :

Directive basse tension (DBT) 2014/35/UE

Pour garantir sa conformité, le produit répond aux normes lumineuses :

- EN 60598-2-1 (1991) : Luminaires fixes à usage général
- EN 60598-1 (2021) : Exigences générales et essais

Les composants actifs sont eux-mêmes conformes à la DBT.

Directive sur la compatibilité électromagnétique (CEM) 2014/30/UE

Pour garantir sa conformité, le produit répond aux normes spécifiques aux appareils d'éclairages:

- EN 55015 (2019) + EN 55015/A11 (2020) relative aux perturbations produites,
- EN 61547 (2009) : Exigences concernant l'immunité,
- EN 61000-3-2 (2019) + EN 61000-3-2/A1 (2021) : Limites pour les émissions de courant harmonique.

Par ailleurs les composants actifs sont eux-mêmes conformes aux directives CEM et RED.

Directives environnementales

- Directive 2011/65/CE, relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (ROHS)
- Directive 2012/19/UE, relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (REACH).

Le système qualité mis en place en production assure un contrôle à 100% des produits.

Paris, 12 août 2023
Yohann Bouvier
Responsable qualité